



COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DU 4 SEPTEMBRE 2008

Harmonisation des Horaires dans les agences de la DdR

(mise en application prévue le 01/01/2009)

Les comptes-rendus **FO LCL** des différentes réunions de CHSCT vous ont déjà largement informés localement des modifications prévues. La réunion du CE concernait l'ensemble de la DdR.

La Direction a la volonté de réduire le nombre actuel de durées de travail et d'amplitudes horaires hebdomadaires (cf tableau ci-dessous en nombre d'agences).

Durées ↓	Amplitude hebdomadaire d'ouvertures							
	4,5 jours		5 jours		5,5 jours		6 jours	
36 h 50	67	41 %						
37 h 33	3	2 %	8	5 %	2	1 %		
39 h			79	49 %			3	2 %
	70	43 %	87	54 %	2	1 %	3	2 %

Les amplitudes de 5,5 et 6 jours sont supprimées et une majorité d'agences travaillera 36 h 50 sur 4,5 jours (mardi/samedi) :

Durées ↓	Amplitude hebdomadaire d'ouvertures							
	4,5 jours		5 jours		5,5 jours		6 jours	
36 h 50	128	79 %						
37 h 33			2	1 %				
39 h			32	20 %				
	128	79 %	34	21 %				

En UTP, les 4,5 jours concerneront 65 % de nos collègues (contre 32 %), soit 631 UTP contre 312.

→ **Agences actuellement à 39 heures** : 60 % d'entre elles passeront à 36 h 50 (mardi/ samedi matin), mais certaines DR (Seine et Eure et Haute Normandie) sont plus frileuses.....

- Dans le **Nord /Pas-de-Calais** : les 4 agences (Roubaix St Jean Baptiste, Douai, Arras, St Omer) passeront à 36 h 50. A noter que la Direction n'a pas voulu maintenir les jours d'ouverture de Valenciennes Gare (lundi/vendredi) pour éviter l'ouverture d'une seule agence le lundi et sur 39 heures dans la DR.
- En **Haute Normandie**, 8 agences (sur 21 actuellement à 39 h) passeront à 36 h 50 : Eu, Harfleur, Le Havre Granville, Le Havre Coty, Le Havre Sanvic, Le Havre Mare Clercs, Le Havre Rond Point et Caudebec,

- En **Picardie**, 6 agences (sur 28) resteront à 39 h: Amiens, Beauvais, Dury les Amiens, St Quentin, Compiègne et Margny les Compiègne.
- En **Seine et Eure**, 11 agences (sur 27) resteront à 39 h: Elbeuf, Evreux, Vernon, St Aignan, Sotteville les Rouen, Gd Quevilly Province, Bois Guillaume, Bonsecours, Rouen, Louviers et Gisors.

Horaires et jours d'ouverture des agences qui travailleront 39 heures :

Pour l'ensemble des agences, sauf →				Rouen, Le Havre et Le Havre Colbert			
Mardi/Vendredi		Samedi		Lundi/Jeu		Vendredi	
Matin	A.midi	Matin	A.midi	Matin	A.midi	Matin	A.midi
8 h 45	13 h 55	8 h 45	13 h 55	8 h 45	13 h 55	8 h 45	13 h 55
12 h 35	18 h 10	13 h 05	16 h 15	12 h 35	18 h 10	12 h 35	16 h 45

Sauf pour Dury les Amiens, en Centre Commercial et tenue contractuellement à certains horaires: mardi/vendredi 9 h 50 / 13 h 05 -13 h 55 /18 h 50 et samedi 9 h 20/ 13 h 05 – 13 H 55/16 h 20.

→ Agences actuellement à 37 h 33

Nord / Pas de Calais : les 9 agences passeront à 36 h 50.

Seine et Eure : les 2 agences resteront à 37 h 33 (**horaires** inchangés: mardi/ samedi après-midi → Mardi/vendredi: 9 h 55- 13 h 30 et 14 h 25- 18 h 35, samedi : 9 h 55- 13 h 30 14 h 25 –17 h 23.

Ces agences ALS (Rouen St Sever et Barentin) ont les mêmes obligations que Dury.

Il n'existe pas d'agence sur cet horaire dans les autres DR.

→ Les **agences actuellement à 36 h 50** y resteront et travailleront toutes du mardi au samedi matin.

Leurs **horaires**: Pour la grande majorité : du mardi au vendredi : 8 h 45- 12 h 35 et 13 h 55- 18 h 10, le samedi 8 h 45- 13 h 15.

Particularité le samedi matin (8 h 15 – 12 h 45) pour 18 d'entre elles, situées dans la DR Nord Pas de Calais : Arques, Béthune, Boulogne/mer, Calais Centre, Calais Egalité, Coulogne, Dunkerque, Lens, Lille St Maurice, Lys les Lannoy, Ronchin, Roubaix, Roubaix St Jean Baptiste, St Amand les Eaux, St Omer, Tourcoing, Valenciennes Centre et Valenciennes Gare.

Vos élus FO LCL sont intervenus dans les différentes instances pour demander des modifications au projet initial. La Direction a accepté certaines de nos propositions

Dans le **Nord Pas de Calais**, la sortie du samedi midi a été ramenée à une heure moins tardive pour les 18 agences ci-dessus (reconduction des horaires existants pour ne pas modifier les habitudes de la clientèle). Mais notre demande portait sur l'ensemble du dispositif !

En effet, pour **FO LCL** 13 h 15 est une heure tardive qui empiète déjà sur l'après-midid'autant plus que nombre de nos collègues ont un trajet conséquent pour rejoindre leur domicile.

En **Picardie**, la Direction a notamment maintenu les nouveaux horaires de la DGA Aisne Sud , les plus porteurs pour "remplir les agendas" et d'Amiens (ventes plus importantes le samedi que le lundi »). Toutefois, Laon, Crépy en Valois et Clermont travailleront finalement sur 36 h 50.

En **Seine et Eure et Haute Normandie**, le nombre (important) d'agences restant ouvertes 39 heures est motivé par la prépondérance des Caisses Crédit Agricole et d'Epargne dont les agences sont ouvertes le samedi après-midi. Pour la Direction, l'ouverture le samedi après-midi permet également de nombreux contacts prospects (ex : Elbeuf, Sotteville, Mont St Aignan, Louviers). La présence de 3

horaires différents dans la DGA de Rouen s'explique par la présence en Centre Commercial (cf supra).

Malgré les nombreuses interventions de **FO LCL** et des autres Organisations syndicales, les horaires d'Elbeuf sont modifiés malgré sa présence jusqu'alors jugée en zone sensible.

Si Le Havre Rond Point et Pacy sur Eure passent finalement à 36 h 50, l'agence principale du Havre verra bien la modification de ses horaires quotidiens, malgré les questionnements marqués (concrétisés par une pétition) de son personnel.

Les Equipiers volants travailleront 36 h 50 dans le Nord-Pas de Calais, 39 heures en Seine et Eure. Pas de modifications, pour l'instant, en Picardie et Haute Normandie.

En ce qui concerne les **remplacements**, la Direction dit veiller à ce que, notamment en secteur diffus, ne soient pas pénalisés les collègues amenés par ex. à changer d'agence pour le samedi après-midi. La gestion doit se faire avec "bons sens". Pour **FO LCL**, de façon plus large, on voit en effet trop souvent le temps de pause du midi occupé par du transport entre deux agences éloignées.

En ce qui concerne les horaires de nos collègues des **Etats-Major (DdR et DR)**, rien n'est arrêté. NDLR: certaines modifications risquent de se faire, suite à l'augmentation des ouvertures le samedi (souhait en DR Nord Pas de Calais de passer au mardi/samedi midi, en DR Haute Normandie une permanence existe déjà le samedi et pour la Picardie une réflexion est en cours pour la mise en place de 2 équipes).

Notre avis sur ce projet

S'il est vrai que l'harmonisation entraînera quelques améliorations de gestion quotidienne quant au fonctionnement des équipes volantes (.. disons plutôt de ce qu'il en reste..), au fonctionnement informatique de la gestion du Personnel (service paie,..), à la mobilité géographique des collègues, **rappelons que ce projet n'est, en fait, qu'une déclinaison de Plan dit de "Développement", lui-même directement lié au Plan dit de "Compétitivité" .**

Ainsi, la **réduction induite des jours de RTT** réduira mécaniquement les besoins d'UTP dans la DdR ce qui impactera les effectifs des forces commerciales.

Nous aurions préféré entendre parler de renforts. Nos visites dans les points de vente font très souvent état d'un déficit en UTP , sans compensation possible par le biais d'équipiers volants.

La DdR s'est calée dans un **moule** décidé au niveau **national**, sans tenir compte des nombreuses spécificités locales et, très souvent, sans réel argument permettant de juger de l'opportunité d'appliquer ces horaires à tel ou tel point de vente.

Si le **passage à 36 h 50** (4,5 jours) d'un nombre significatif d'agences est **positif pour la grande partie de nos collègues**, les **collègues des agences fonctionnant actuellement à 37 h 33 sur 4,5 jours perdent 4 jours de RTT tout en gardant le même régime de travail (4,5 jours) et sans compensation. La charge de travail restera identique, ce qui ne pourra qu'amener des heures supplémentaires (déclarées.. ?) !**

Par ailleurs, certaines DGA (notamment en DR Seine et Eure et Haute Normandie) n'ont pas d'homogénéité.

Dans ces deux Directions Régionales, pratiquement aucune demande du personnel (pourtant au contact quotidien de la clientèle) n'a été acceptée

Et nombre de collègues continueront à travailler le samedi après-midi encore plus tardivement qu'aujourd'hui.

Globalement, LCL entérine un **repli important en terme d'ouverture à la clientèle** notamment avec la suppression des ouvertures des agences importantes sur 5,5 jours alors que depuis leur création la Direction ne leur à jamais donné le moyen de fonctionner correctement avec le personnel nécessaire à ce régime.

FO LCL s'est ainsi prononcé contre ce projet.

P.S : Nous serons, bien entendu, **attentifs aux promesses de la Direction qui se dit prête à revoir** certains horaires (tout en restant dans le moule de l'harmonisation) après plusieurs mois de fonctionnement. **FO LCL** a demandé que ce point soit fait après 6 mois !

Projet CLARA

Le but de ce projet est de tendre vers **zéro papier** en agence (suppression des dossiers clients Particuliers et Banque Privée), sécurisation des documents, réduction des délais de recherche. Les **documents nouveaux** seront donc **envoyés à l'Unité Métier IMAGE (UAC) qui les «numérisera»**. La liste des documents à numériser sera communiquée aux agences .

Le Conseiller pourra les consulter à tout moment depuis son poste de travail.

FO LCL a demandé la mise en place d'écrans de meilleure ergonomie. A suivre.

Le **stock existant des dossiers clients** (Particuliers, Banque Privée et Dossiers Particuliers des Professionnels, si séparés du dossier Pro.) **ne sera pas numérisé, mais stocké chez un archiviste.**

Ces dossiers seront mis sous cartons par l'agence selon une procédure définie (sachant que celle-ci est adaptée au mode de classement dans l'agence: par ex. par portefeuille, par Conseiller, ...), puis enlevés par la société d'archivage.

Pour **FO LCL**, la **charge de travail** (1, 5 jours par Conseiller) est sous-évaluée et cela perturbera encore plus la réalisations des objectifs !! Pourquoi ne pas faire appel à des CDD ou intérimaires ?

Par la suite, le Conseiller pourra demander l'extraction d'un document qui lui sera adressé dans les 72 heures.

Pour **FO LCL**, ce délai ne facilitera pas le contact client. Certains documents sont nécessaires plus rapidement, notamment pour les collègues de la Banque Privée (relation client parfois complexe...). Des procédures plus rapides sont prévues mais doivent avoir l'accord de la hiérarchie.

Pour FO LCL, la numérisation des nouveaux documents est une avancée dans l'organisation. Par contre, le traitement du stock risque de poser problème... Et la Direction n'envisage pas de numériser les documents existants.

La Direction semble vouloir ne pas aller trop vite pour la mise en place généralisée et voir ainsi les difficultés éventuelles.

Vos élus **FO LCL** suivront d'autant plus qu'un des sites pilotes est la DR Seine et Eure (avec la DR Lorraine), sachant que des tests ont déjà été effectués en Yvelines. UAC Pilote : Nancy.

Mise en place dans notre DdR après les résultats des sites pilotes.

Traitement des dossiers Professionnels, dimensionnement des armoires sont les étapes suivantes de l'étude

**Vous avez des interrogations sur les sujets évoqués (ou d'autres) ?
CONTACTEZ NOUS**